

L'assemblée annuelle des délégués

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **93 (1964)**

Heft 4

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin pédagogique

Revue mensuelle de la Société fribourgeoise d'éducation

Rédaction : Léon Barbey, 237, rue de Morat, Fribourg.

Administration : Paul Simonet, 8, rue Louis-Chollet, Fribourg. C. C. P. IIa 153 : Administration du *Bulletin pédagogique*.

Abonnement (11 fr.) et *Cotisation SFE* (2 fr.) : 13 fr.

12 N^{os} par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} mai.

CHRONIQUE SFE

L'Assemblée annuelle des délégués

Accueil

Le dimanche 15 mars 1964, dès 14 h., les délégués de la SFE affluaient vers la salle de cinéma de l'Université. A 14 h. 30, le président central, M. le chanoine L. Barbey, a la joie de saluer les nombreux responsables présents : parents, maîtres, membres des commissions scolaires, représentants des mouvements d'Action catholique, ainsi que M^{lle} L. Dupraz, professeur à l'Université et Mgr Perroud, délégué de Mgr l'Evêque. Une dizaine de personnes ont fait excuser leur absence.

Message du Directeur de l'Instruction publique

M. le conseiller d'Etat José Python, retenu loin de nous par suite de l'accident que chacun déplore, avait envoyé cet émouvant message :

« Le Directeur de l'Instruction publique exprime à M. le chanoine Barbey, président, et aux délégués SFE le regret qu'il éprouve de ne pouvoir prendre part à l'assemblée du 15 mars 1964 ;

il est heureux de constater la vitalité de la Société, ainsi que l'élan et l'esprit dans lesquels œuvrent ses animateurs ;

il voit dans cette activité bénéfique un élément de confiance en l'avenir; à tous les responsables de l'éducation ici présents, aux présidents des sections, et tout spécialement à leur très dévoué président central, M. le chanoine L. Barbey qui se dépense sans compter, il présente ses compliments, ses remerciements, ses félicitations et ses vœux. »

Rapport du Président central

Le Comité central SFE, qui comprend 21 membres, a subi quelques changements en 1963 : M. Michel Bavaud remplace M. l'abbé Gachet en tant que représentant de l'École normale des instituteurs; l'A.P.C.S. désignera un autre délégué, à la suite de la démission de Pl. Robadey; la présidence de section a passé des mains de M. A. Maillard à celles de M. B. Droux dans la Glâne, de celles de M. V. Galley à celles de M. M. Ducarroz dans la Gruyère. Un poste est encore inoccupé, celui d'aumônier.

Des remaniements sont également intervenus dans la composition des comités ou des délégations.

Le Comité central ne s'est réuni qu'une fois en cours d'exercice, mais l'ampleur de ses délibérations a suffisamment nourri le programme annuel d'activité. En effet, sur la base des expériences amorcées, ont été retenus les problèmes majeurs suivants : organisation des sections; activité au niveau des cellules locales; moyens d'information sur la SFE dans les écoles normales, lors de conférences de maîtres, dans la presse; préparation de schémas de conférences, d'enquêtes, de questionnaires; impression d'une brochure à l'usage des parents.

Le Bureau, lui, s'est réuni une fois par mois, veillant à l'application des décisions du Comité, notamment des résolutions prises lors de la Journée de Tours, le 1^{er} décembre 1963, (voir *B.P.* du 15 mars 1964).

M. le chanoine Barbey rappelle la mémoire de nos défunts : RR. Sœurs Marie-Félix Joye, Anne-Marie Jacquenoud, Clémence Macheret; M^{lles} Adèle Dey, Marie-Louise Daguët; MM. Léon Descloux, Jean Barras, Philippe Dessarzin, Ernest Grivet, Louis Terrapon, Casimir Magnin, Henri Rouiller. Tous ont participé à l'activité de notre société. Le président rappelle également le souvenir du professeur Leo Kathriner.

Les présidents d'arrondissements donnent un aperçu sur la...

Vie des sections

Toute l'activité de la SFE est axée sur un thème général : COLLABORATION ENTRE L'ÉCOLE ET LA FAMILLE.

- Slogan, diront les sceptiques, slogan qui agite sporadiquement les esprits pour aussitôt s'effriter dans les courants contraires;
- ou vénérable inscription s'effaçant sur les murs d'un vieux château...

Au contraire, c'est bien plutôt une devise capable de rallier toutes les forces vives dont la vocation est de prendre en charge toutes les questions d'éducation. Cette devise, tout en assurant l'unité de vue et de principes, contient un programme inépuisable de thèmes particuliers. Elle fait l'objet de la méditation et des recherches des organes centraux pour passer et pénétrer dans les milieux humains que sont les quartiers, les villages, les paroisses.

Et là, le chroniqueur voudrait s'effacer, laisser des pages libres où s'inséreraient les rapports des présidents des sections. Ces documents seront publiés dans nos prochains numéros, signés des présidents respectifs: MM. A. Fontaine (Broye); B. Droux (Glâne); M. Ducarroz (Gruyère); P. Oberson (Sarine et Lac français); M. Delley (Veveyse) et M. Brunisholz (Fribourg-Ville). Remercions-les surtout, eux, leurs collaborateurs du Comité, ainsi que les animateurs de leurs sections.

Selon les besoins particuliers de telle ou telle région, les questions étudiées sont des plus variées : les devoirs à domicile; l'organisation de la surveillance des travaux des enfants de parents économiquement faibles; l'argent de poche; la présentation de moyens audio-visuels, la discussion sur des problèmes de discipline; l'étude d'un projet de règlement local, les lectures pour la jeunesse; l'appartenance des enfants aux sociétés. Ici, on a fait appel à un conférencier. Là, on provoqua des réunions où parents et maîtres avaient l'occasion de confronter et de discuter leurs points de vue dans une atmosphère de confiance et de compréhension. On a encore pratiqué la formule « Ecole ouverte » : les parents étaient admis en classe et pouvaient voir, entendre, contrôler les dires de leurs enfants... faire des comparaisons. Le système de l'enquête, du sondage de l'opinion a eu là cote un peu partout.

Nos maisons, nos écoles sont largement ouvertes aux idées, aux ondes de la radio et de la TV, et il est plus difficile qu'autrefois de soutenir la comparaison entre nos méthodes traditionnelles (d'enseignement et d'éducation) et « l'attractivité » des moyens modernes de diffusion de la pensée.

En ville de Fribourg

L'art. 17 des statuts prévoit une section par arrondissement. Il serait impossible, à Fribourg, de réunir parents et maîtres de toute la ville. Après avoir pris l'avis des maîtres secondaires d'une part, des enseignants primaires d'autre part, le Comité propose à l'assemblée de créer, au niveau des paroisses, des sous-sections groupant parents, maîtres à tous les degrés et prêtres du quartier. Un comité inter-sections serait l'organe de coordination et de liaison entre les sous-sections et le comité cantonal. Par un silence approuvateur, l'assemblée se déclare d'accord avec cette modification de structure et l'interprétation en ce sens de l'art. 17 des statuts.

Comptes – Cotisation

Les comptes accusent un résultat plus réjouissant. Ils sont approuvés par l'assemblée. La cotisation : 2 fr., et l'abonnement : 11 fr. (total : 13 fr.) restent inchangés.

Propositions individuelles

1. Les Révérendes Sœurs Ursulines de l'Ecole normale de Sainte-Agnès et de l'Ecole supérieure de commerce prient la SFE d'utiliser son influence pour qu'on envisage une *unification des programmes et des manuels dans les écoles secondaires de jeunes filles*. La diversité de préparation de ces jeunes filles, certaines spécialisations qu'on leur impose (sténo, etc.) ne permettent pas d'opérer une sélection équitable lors des examens d'entrée aux écoles supérieures. – La SFE se fera un devoir de transmettre cette requête aux instances compétentes.

2. La Section de Fribourg souhaite que, en application des art. 20 et 21 des statuts, on organise un *Congrès* en 1965. – Les avis sont partagés à ce sujet. Si un congrès peut susciter un nouvel élan d'enthousiasme, il exige une préparation complexe, coûteuse, qui reste souvent sans lendemain. Le comité et le bureau examineront cependant cette proposition.

3. Un débat animé s'ouvre au sujet de notre revue :

Le Bulletin pédagogique

Son titre ne plaît pas à tout le monde et semble ne plus correspondre au contenu. Sa *couverture*, dit-on, n'a pas satisfait aux caprices de la mode. Des avis contradictoires sont émis quant au *contenu* :

– Le *Bulletin pédagogique* est un organe destiné aux *enseignants* et doit accueillir des articles relevant de la psychologie, de la pédagogie, de la méthodologie; que l'on crée donc une autre revue pour les parents...;

– le *Bulletin pédagogique* est l'organe de la SFE et doit ainsi servir la collaboration entre *parents et enseignants*; ses pages doivent intéresser les uns et les autres. C'est dans ce sens qu'il évolue depuis deux ans : faut-il renverser la vapeur ?

Pour l'heure, aucune majorité ne se dégage nettement de l'échange des opinions. Si les lecteurs du *Bulletin pédagogique* voulaient bien s'exprimer à ce sujet, le comité de rédaction leur en saurait gré.

4. Une *enquête* est lancée au sujet de l'*appartenance des enfants aux sociétés* : sondage d'opinion qui s'adresse à tous les responsables de l'éducation. Les résultats seront publiés dans le *Bulletin pédagogique*.

5. La période de fin mai ou juin serait plus favorable pour la *date de l'assemblée*; un jeudi, les prêtres pourraient y participer plus facilement.

*

Le président lit le texte d'un *télégramme* de vœux adressé à M. le Conseiller d'Etat Python.

Mgr Perroud, R^me Vicaire général, excuse l'absence de Monseigneur l'Evêque, retenu par une réunion de Pax Christi. Au nom de Son Excellence, il exprime ses sentiments de reconnaissance et ses encouragements à M. le Chanoine Barbey, qui a imprimé une force nouvelle de rayonnement à la SFE. Il remercie tous les délégués, les présidents de sections, les collaborateurs et les animateurs; l'action apostolique qu'ils déploient dans les divers milieux et régions du canton est devenue une tâche éminemment irremplaçable.

PAUL SIMONET

Comptes 1963

a) <i>De la SFE</i>	<i>Entrées</i> Fr.	<i>Sorties</i> Fr.
Solde en caisse	982.50	
Cotisations de l'année 1963	1 170.—	
<i>Frais</i> : Vérification des comptes 1962.		59.80
Journée de Tours (solde).		116.90
Expédition du drapeau.		20.—
Comité, assemblée, bureau, matériel, ports, téléphones, remboursements, impressions.		131.—
Ristourne aux sections : frais 1963 et avance		930.70
Solde pour Balance		894.10
Balance	<u>2 152.50</u>	<u>2 152.50</u>

b) <i>Du Bulletin pédagogique</i>		
Part de la publicité pour 1963.	1 251.55	
Subvention de la DIP pour 1963.	2 000 —	
Abonnements pour 1963	7 750.—	
Ristourne Association des maîtres secondaires	128.70	
Impression du <i>Bulletin pédagogique</i>		6 295.10
Aux collaborateurs (5 trimestres dont 1 de 1962).		1 920.—
Clichés, bulletins de versements, etc.		592.20
Traitements : rédacteur et secrétaire-caissier		1 800.—
Solde pour balance.		522.95
Balance	<u>11 130.25</u>	<u>11 130.25</u>

Fortune

a) *De la SFE*

Solde en caisse	894.10
Sur carnet d'épargne N° 14599 BEF	1 044.20
	<hr/> 1 938.30

b) *Du Bulletin pédagogique*

Solde au C. C. P.	688.45
Sur carnet d'épargne N° 13441 BEF	2 421.15
	<hr/> 3 109.60

Fribourg, le 10 février 1964.

Le caissier : P. SIMONET

Les présents comptes ont été approuvés le 13 février 1964 par le comité central SFE.

Le secrétaire : P. SIMONET

Le président : L. BARBEY

Rapport de la Commission vérificatrice des comptes

Les soussignés ont procédé, ce jour, à la vérification des comptes de la Société fribourgeoise d'éducation et du *Bulletin pédagogique* pour l'exercice 1963. Ils les ont trouvés exacts et conformes aux pièces justificatives. Ils remercient M. P. Simonet de son excellente administration et de son dévouement, et proposent l'approbation des comptes par les organes responsables.

Fribourg, le 5 mars 1964.

Les vérificateurs :

M. BUCHMANN

O. HAYOZ

L. CHASSOT

Les présents comptes ont été approuvés le 15 mars 1964 par l'assemblée des délégués.

Le secrétaire : P. SIMONET

Le président : L. BARBEY

Ecole pédagogique privée FLORIANA

Pontaise 15 Lausanne Tél. 24. 14. 27

Direction : E. Piotet

Excellente formation de
Gouvernantes d'enfants
Jardinières d'enfants
et d'Institutrices privées

Placement des élèves assuré

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous